

I'UNAFORMEC

L e M @ g @ z i n e

25 février 2019

e-learning

Supports indépendants: Médecine, Bibliomed

Des formations en ligne



Examens d'imagerie médicale : améliorer la pertinence des prescriptions

Inscription avant le 2 mars 2019

eDPC. Durée 7 heures. Indemnisation : 157,50 €.

Action ANDPC n° 10841900062 S2

L'imagerie médicale se situe au cœur du diagnostic et du suivi thérapeutique. C'est une discipline structurante dans la mesure où la plupart des spécialités y ont recours, et où sa bonne organisation conditionne pour partie la qualité de prise en charge des patients, en ville comme en établissements de santé. C'est une spécialité très innovante, appelée à jouer un rôle important dans le développement de la médecine préventive et personnalisée.

Cependant, les progrès de l'imagerie et le développement des nouvelles techniques rendent plus complexe le choix des examens à réaliser. La diversité de l'offre d'imagerie médicale est source d'inflation des demandes d'examen de la part des médecins et des patients, générant des coûts pour l'assurance maladie et dont la pertinence doit être assurée. L'exercice d'une médecine dite « défensive », par extension du principe de précaution, peut conduire à prescrire des examens complémentaires peu utiles, voire inutiles, destinés, en cas de problème, à prouver l'absence de négligence. Enfin, les nouvelles techniques scanographiques entraînent une augmentation significative de l'irradiation d'origine médicale, avec un effet cumulatif tout au long de la vie, qu'il convient de maîtriser.

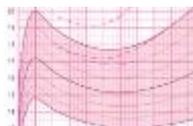
L'objectif général de cette action est d'améliorer la pertinence de la demande d'examens d'imagerie médicale.

Les objectifs spécifiques. A l'issue de cette action les participants seront capables de : Définir les données cliniques utiles au choix de l'examen approprié.

1. **Communiquer** les informations nécessaires au radiologue, pour que celui-ci puisse le cas échéant proposer une autre méthode d'imagerie que celle envisagée.
2. **Justifier** la non-prescription d'un examen inutile auprès d'un patient « auto prescripteur ».
3. **Connaître** quelques données élémentaires sur l'irradiation délivrée par un examen d'imagerie.
4. **Limiter** l'irradiation induite par l'imagerie médicale

[Pour vous inscrire...](#)

Mais aussi...



L'enfant a risque d'obésité et son médecin (5H)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Lombalgie aiguë commune : la première consultation (5H)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Cannabis, expérimentation, récréation, addiction : Parlons en (5H)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Fibrillation auriculaire non valvulaire et anticoagulation : Pour qui, Pourquoi, Comment ? (5H)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Personnes âgées & polyopathologies : l'hémogramme, examen de premiers recours (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Suivi après chirurgie bariatrique : quelle place et quel rôle pour le médecin généraliste ? (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Asthme de l'enfant : Stratégies diagnostiques et thérapeutiques (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Pertinence des soins et Helicobacter pylori (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Maladies inflammatoires chroniques intestinales (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Mésusage de l'alcool ? Réduction ou abstinence ? Quel accompagnement ? (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Les troubles du spectre de l'autisme : les repérer pour une prise en charge précoce (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Inhibiteurs de la pompe à protons (IPP). Pas toujours inoffensifs ! (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Prises en charge d'une personne victime de violences dans son couple : quel est le rôle du médecin généraliste ? (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Tiques. Maladie de Lyme ou pas ? (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)



Maladies chroniques : quels bénéfices de l'activité physique ? (7 heures)

Du 01 janvier 2019 au 31 mars 2019

[Pour en savoir plus et vous inscrire](#)

[Pour accéder à tous nos eDPC...](#)
